

En bref : Résultats du sondage sur les chèvres

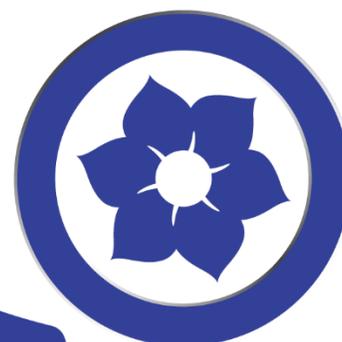
363 RÉPONDANTS

EN TÊTE DES PRÉOCCUPATIONS

- Le logement
- Les aliments et l'eau
- Le transport
- Les interventions douloureuses
- La santé et sa gestion

PROVINCE OÙ LA RÉPONSE A ÉTÉ LA PLUS FORTE

C.-B. 72 %



Quelques résultats du sondage,
11 avr. – 2 mai
2019



AUTRES PRÉOCCUPATIONS

- La boiterie
- Les manipulations
- L'euthanasie et l'abattage
- Les maladies infectieuses



LES 4 PRINCIPAUX GROUPES DE RÉPONDANTS

- Membres du public
- Défenseurs du bien-être animal
- Consommateurs
- Producteurs caprins

Contexte

Les codes de pratiques sont les lignes directrices du Canada pour le soin et la manipulation des animaux d'élevage. Le premier code pour les chèvres (Code de pratiques recommandées pour le soin et la manipulation des animaux de ferme : Chèvres) a été rédigé en 2003.

Dès le départ, il était prévu que le code évoluerait avec les connaissances scientifiques et techniques et avec l'expérience acquise sur le terrain dans l'industrie caprine : avec l'émergence de nouvelles pratiques bénéfiques pour la production caprine et le bien-être des chèvres, des révisions seraient apportées au code pour qu'il reflète les transformations et les pratiques exemplaires actuelles et pertinentes de l'industrie.

Plus de 15 ans se sont écoulés, mais la Fédération canadienne nationale de la chèvre a résolu récemment de réviser le code à l'aide du processus d'élaboration des codes du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE).

Pour commencer, le CNSAE a préparé un sondage pour joindre les parties intéressés et les acteurs du milieu, dont les producteurs, les défenseurs du bien-être animal, les transporteurs, les vétérinaires, les chercheurs et le grand public.

Ampleur de la réponse au sondage

Le sondage en ligne a été accessible pendant trois semaines, du 11 avril au 2 mai 2019. Durant cette période, les membres intéressés du public ont été invités à faire part des aspects du bien-être des chèvres qui leur venaient immédiatement à l'esprit.



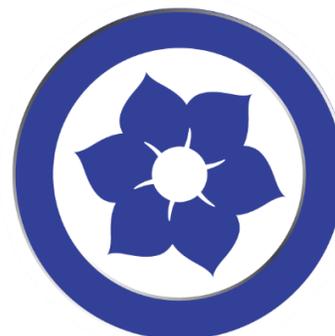
Nous avons reçu 361 réponses du Canada (et 2 d'autres pays); nous sommes reconnaissants à toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre au sondage en apportant leurs réflexions personnelles et leurs principaux motifs de préoccupation.

Les répondants de la Colombie-Britannique ont été particulièrement nombreux. L'élevage de chèvres pour leur viande, leur lait et leurs fibres (utilisées dans les produits de cachemire et de mohair) est pratiqué dans la plupart des provinces, mais la majorité des élevages caprins se trouvent dans l'Est du Canada, surtout en Ontario et au Québec.

D'où viennent les répondants du sondage?

De 5 grandes régions géographiques :

- Colombie-Britannique 261 (71,90 %)
- Québec 31 (8,54 %)
- Ontario 30 (8,26 %)
- Alberta 20 (5,51 %)
- Saskatchewan 12 (3,31 %)



Qui sont ces répondants?



Nous avons été ravis d'avoir l'opinion d'un vaste éventail de répondants, y compris de personnes directement impliquées dans la production et l'élevage caprins. Remarque : les répondants pouvaient choisir plus d'un groupe d'appartenance.

- Membres du public 183 (50,41 %)
- Défenseurs du bien-être animal 138 (38,02 %)
- Consommateurs 67 (18,46 %)
- Producteurs – viande de chèvre 42 (11,57 %)
- Producteurs – lait de chèvre 38 (10,47 %)
- Vétérinaires 19 (5,23 %)
- Agents d'application de la réglementation sur le bien-être animal 13 (3,58 %)
- Chercheurs/universitaires 12 (3,31 %)
- Producteurs – fibre de chèvre 11 (3,03 %)
- Représentants de groupes alliés à l'industrie 10 (2,75 %)
- Transformateurs – lait de chèvre 10 (2,75 %)
- Producteurs (autres filières) 8 (2,20 %)
- Fonctionnaires 7 (1,93 %)
- Transporteurs 7 (1,93 %)
- Spécialistes de la nutrition animale 6 (1,65 %)
- Transformateurs – viande de chèvre 5 (1,38 %)
- Vente au détail et/ou services alimentaires 4 (1,10 %)

Qu'est-ce qui venait en tête des préoccupations des répondants?

Cinq grands thèmes sont ressortis :

Le logement sous tous ses aspects.



- Les conditions de vie et le logement à l'intérieur et à l'extérieur, l'espace dans les bâtiments d'élevage et les pâturages, l'entassement, les groupements compatibles, l'accès aux éléments naturels, la conformité des clôtures, la protection contre les conditions météorologiques extrêmes, la propreté, la litière et les enrichissements de l'environnement.

« Que les chèvres aient suffisamment d'espace pour mener une vie normale, sans être entassées... »

« Qu'elles soient libres de paître et non pas confinées dans des bâtiments clos et des cages ... »

« Les chèvres doivent disposer d'un abri contre la pluie et la neige. »

« ... des abris avec de l'espace pour courir et grimper ... »

Les interventions douloureuses

- Les répondants étaient préoccupés par le contrôle de la douleur, l'élimination des interventions potentiellement douloureuses comme l'ébourgeonnage et la castration, et l'âge au moment de la castration et de l'ébourgeonnage.

« Un contrôle constant de la douleur pour idéalement épargner toute douleur à l'animal. »

« ... l'élimination de toutes les pratiques douloureuses... »

« Besoin d'anesthésiques et d'analgésiques topiques durant l'ébourgeonnage ... et pour la castration (et pas d'élasteurs). »

Les aliments et l'eau

- Les répondants ont mentionné l'accès aux aliments et à l'eau; les besoins nutritionnels; la nutrition en fonction de l'âge, de la race et du stade de production; et la possibilité pour les chèvres de paître et de brouter.

« Les chèvres doivent toujours avoir accès à de l'eau et de la nourriture en quantités suffisantes pour le troupeau. »

« Respecter les normes nutritionnelles les plus strictes pour toutes les chèvres âgées. »

« Alimentation équilibrée par le pacage et le broutage... »

Le transport

- Les motifs de préoccupation étaient le transport en général, la nécessité de limiter ou d'éviter le transport, l'accès aux aliments avant et durant le transport, un espace suffisant dans les remorques, la bonne ventilation des remorques et la possibilité pour les chèvres de s'allonger durant le transport.

« Éviter le transport autant que possible ... »

« Éviter le transport, raccourcir les trajets, prévoir suffisamment d'espace pour que tous les animaux puissent s'allonger, assurer une bonne ventilation. »

La gestion de la santé

- Les répondants ont insisté sur la santé globale, la surveillance appropriée, les examens de santé périodiques, les soins médicaux et vétérinaires, la santé globale du troupeau et les mesures de biosécurité appropriées à la ferme.

« Il faut surveiller la santé des chèvres et ne pas perdre pied. »

« Des soins vétérinaires adéquats et réguliers. »

D'autres aspects ont-ils été mentionnés?

Bien qu'ils aient été mentionnés moins souvent par les répondants, plusieurs autres thèmes sont ressortis :

- La boiterie
- Les manipulations
- L'euthanasie et l'abattage
- Les maladies infectieuses
- Les mammites
- La gestion antiparasitaire
- L'alimentation des chevreaux
- La traçabilité
- La gestion des urgences
- La tonte



À quoi serviront les résultats du sondage? Prochaine étape

Vos réponses au sondage sont un élément précieux sur le chemin de la collaboration. Elles aident le comité du code à savoir quelles questions sont jugées importantes par le public et à déterminer les meilleurs moyens d'actualiser et de clarifier le code existant. La révision sera effectuée avec soin et rigueur, en insistant sur les questions de bien-être essentielles et en employant une démarche scientifique et consensuelle.

Quand le comité du code aura produit une version préliminaire du code révisé, celle-ci sera largement diffusée et publiquement accessible. Songez à faire d'autres commentaires durant les 60 jours de la période de commentaires publics. Il sera tenu compte de tous les commentaires pour améliorer et parachever le code.

Merci

Merci à tous et à toutes pour vos connaissances et votre enthousiasme. Merci de nous avoir fait part de vos motifs de préoccupation, de vos idées et de vos solutions concernant le bien-être des chèvres.

Votre voix et votre participation joueront un rôle essentiel quand le comité amorcera son élaboration d'un code révisé, reflétant les priorités actuelles en matière de bien-être des chèvres.

Pour plus de détails au sujet du CNSAE et du processus d'élaboration des codes, veuillez visiter www.nfacc.ca/francais.

Le financement de ce projet est assuré par le programme Agri-assurance dans le cadre du Partenariat canadien pour l'agriculture, une initiative fédérale-provinciale-territoriale.